



PÔLE TRANSPORTS SCOLAIRES

ANNÉE 2023-2024

AUTORISATION PARENTALE

Autorisation OBLIGATOIRE pour les élèves de maternelle
SANS AUTORISATION, les élèves de primaire seront rendus uniquement aux parents

Je soussigné(e)

Habitant la commune de

Portable : Fixe :

Mail :@.....

Responsable légal(e) de(s) l'enfant(s) :

Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaires
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaires
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaire
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaires
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaires
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> rentrer seul(e) uniquement pour les primaires

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon/mes enfant(s) à la descente du car :

M. ou Mme	Tél :	Lien de parenté :
M. ou Mme	Tél :	Lien de parenté :
M. ou Mme	Tél :	Lien de parenté :
M. ou Mme	Tél :	Lien de parenté :

Fait àle

Faire précéder la signature de la mention « *Lu et approuvé* »

Signature des parents

Merci de redonner le document à votre accompagnatrice le plus rapidement possible.

Communauté de Communes du Vexin Normand – Pôle Transports Scolaires
5 rue Albert Leroy – CS 80039 - 27140 GISORS - Tél : 02 32 27 80 38 – Fax : 02 32 27 89 49
Courrier : transports.scolaires@ccvexin-normand.fr - Site internet : www.cdc-vexin-normand.fr